



« Coup d'œil »

25 Mars 2006

La participation aux élections cantonales de 1997, 2001 et 2005

En automne 2005, les électeurs genevois ont été appelés à renouveler leur parlement et leur gouvernement. Par rapport aux scrutins précédents, le taux de participation a été relativement élevé pour l'élection du Grand Conseil (41,6 %) et proche des précédents pour celle du Conseil d'Etat (46,6 %). Comme de coutume, les électeurs âgés de 40 ans ou plus se sont mobilisés davantage que les jeunes et, en pour cent, les hommes plus que les femmes.

Electeurs inscrits, votants et taux de participation aux élections cantonales, selon le sexe, en 1997, 2001 et 2005

	1997		2001		2005	
	Grand Conseil	Conseil d'Etat	Grand Conseil	Conseil d'Etat	Grand Conseil	Conseil d'Etat
Electeurs inscrits	200 638	200 667	206 479	206 533	212 103	212 180
Hommes	87 520	87 574	91 122	91 188	94 527	94 573
Femmes	113 118	113 093	115 357	115 345	117 576	117 607
Votants	78 602	97 015	75 300	89 498	88 176	98 934
Hommes	36 984	45 053	35 764	41 892	41 975	46 557
Femmes	41 618	51 962	39 536	47 606	46 201	52 377
Participation, en %	39,2	48,3	36,5	43,3	41,6	46,6
Hommes	42,3	51,4	39,2	45,9	44,4	49,2
Femmes	36,8	45,9	34,3	41,3	39,3	44,5

Source: Service des votations et élections / OCSTAT

Plus de votants pour l'élection du gouvernement que pour celle du parlement

Situé à peu près entre 36 % et 48 %, le taux de participation aux trois dernières rondes électorales est conforme aux valeurs enregistrées depuis les

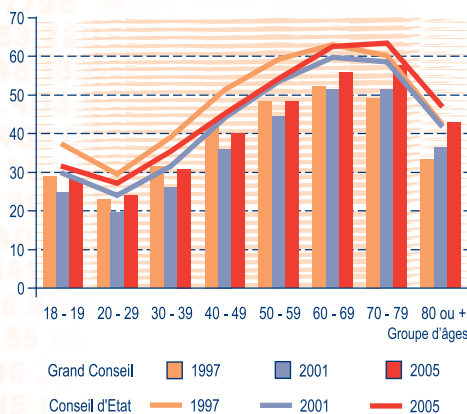
années 70. A noter que le seuil de 50 % de participation n'a plus été atteint depuis 1969, pour l'élection du Grand Conseil, et 1945, pour celle du Conseil d'Etat. Ces vingt dernières années, l'élection du Conseil d'Etat a mobilisé davantage que celle du Grand Conseil; cependant, entre 1997 et

2005 l'écart s'est réduit de plus de 4 points de pourcentage. Largement majoritaires parmi les électeurs, les femmes participent moins que les hommes aux élections : leur taux de participation est inférieur de 5 points de pourcentage environ à celui des hommes. Au final, toutefois, le premier facteur l'emporte sur le second, et elles sont aussi majoritaires parmi les votants.

La majorité des votants ont entre 40 et 70 ans

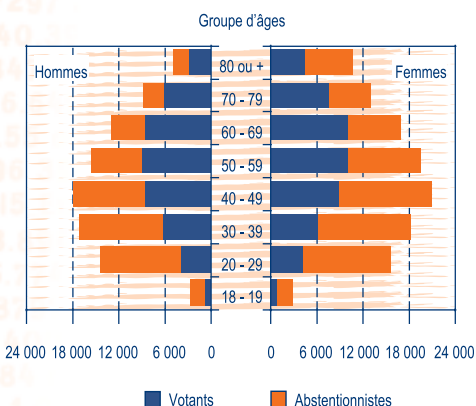
Pour les hommes comme pour les femmes, le gros des électeurs inscrits est âgé de 30 à 59 ans, le plus grand nombre de votants a entre 40 et 69 ans et le taux de participation le plus élevé est l'apanage des 50 à 79 ans. Le portrait démographique des votants varie très peu : l'intérêt (tiède) qui se manifeste lors de l'obtention du droit de vote (18 et 19 ans) s'estompe rapidement, pour remonter jusqu'à la tranche d'âge des 60-79 ans et baisser par la suite.

Taux de participation selon le type d'élection et l'âge des électeurs, en %



A noter que le taux de participation des personnes de 80 ans ou plus reste plus élevé que celui des moins de 40 ans. Par ailleurs, le seul changement intervenu lors des trois tours électoraux analysés touche les votants les plus âgés : en 2005, pour la première fois, le taux de participation le plus haut passe des sexagénaires aux septuagénaires.

Election du Conseil d'Etat de 2005 Electeurs inscrits selon le sexe et l'âge



Genevois, votants plus assidus que les Confédérés

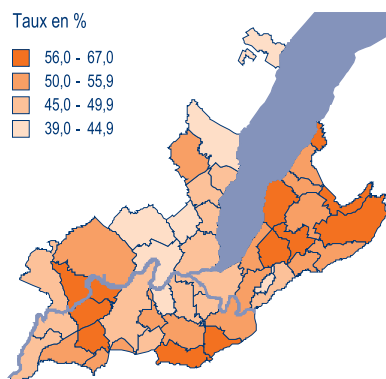
Les Confédérés se sont moins mobilisés que les Genevois lors des trois dernières rondes électorales; très bas pour ceux qui se sont récemment installés dans le canton (probablement encore peu concernés par la vie politique locale), le taux de participation des Confédérés augmente en fonction de la durée de résidence.

Les nouveaux arrivés étant en grande majorité des jeunes, le taux de participation des 20-29 ans s'en trouve davantage pénalisé.

Dans les communes ...

La géographie du taux de participation montre que la partie la plus densément peuplée du canton (ville de Genève et communes environnantes) vote moins que les «petites» communes de la périphérie. On remarquera également le clivage rive gauche – rive droite, la première réalisant de meilleurs scores que la seconde.

Election du Conseil d'Etat de 2005 Taux de participation par commune

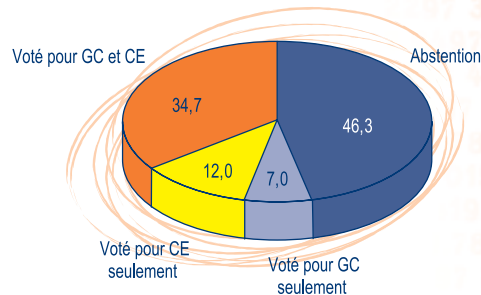


Les élections de 2005

En 2005, 73 354 électeurs «assidus» ont voté pour les deux élections, 14 758 seulement pour l'élection du Grand Conseil et 25 306 seulement pour celle du Conseil d'Etat. Le groupe des

Electeurs inscrits aux élections de 2005 Répartition selon la participation, en %

GC = Grand Conseil CE = Conseil d'Etat



«assidus», largement majoritaire, se reconnaît fidèlement dans le profil déjà dressé pour l'ensemble des votants. Parmi les «inconstants», en revanche, on remarque une plus forte mobilisation des jeunes (moins de 40 ans) : ils forment 36,5 % des électeurs qui ont voté seulement pour le parlement et 31,7 % de ceux qui ont voté seulement pour le gouvernement, alors que leur part descend à 19,4 % parmi ceux qui ont voté pour les deux. La différence entre les sexes s'accroît également parmi les «inconstants» : les femmes représentent 56,9 % des votants «exclusifs» du Grand Conseil, 56,5 % de ceux du Conseil d'Etat, tandis que leur part est de 51,6 % chez les «assidus». Le taux de participation a gagné 5 points de pourcentage entre l'élection du parlement et celle du gouvernement et la variation positive s'est manifestée dans toutes les communes du canton (environ 4 000 votants d'écart, par exemple, en ville de Genève).

Remarques

Les électeurs suisses qui résident à l'étranger n'ont pas été comptabilisés, car leurs caractéristiques démographiques (sexe excepté) ne sont pas disponibles. En 2005, ils étaient environ 13 300, dont 3 900 ont voté pour le Grand Conseil et 6 000 pour le Conseil d'Etat.

Les deux premiers graphiques ne tiennent pas compte des électeurs dont les caractéristiques démographiques n'étaient pas connues lors de l'établissement du rôle électoral (approximativement 2 000 en 1997, 1 500 en 2001 et moins de 10 en 2005).

Le troisième graphique porte uniquement sur les inscrits et les votants aux deux élections; sont donc exclus 733 électeurs inscrits seulement pour l'élection du parlement et 810 inscrits seulement pour celle du gouvernement.